

LE RÉVOLTÉ

POUR LA SUISSE

Un an Fr. 4 —
Six mois » 2 —
Trois mois » 1 —

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 centimes.

ORGANE COMMUNISTE-ANARCHISTE

Paraissant tous les 15 jours

POUR L'EXTERIEUR

Un an Fr. 5 50
Six mois » 3 50
Trois mois » 1 35

Les abonnements peuvent être payés en timbres-poste de tous pays.

Administration : rue des Grottes, 24, GENÈVE

AVIS

Par suite d'arrangements pris avec nos amis de L'AFFAMÉ, le service du RÉVOLTÉ sera fait aux abonnés de ce journal.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

pour la propagande socialiste-révolutionnaire
Reçu de C. par T. Paris : 9 fr. 20 — de
H. G. Port-Élisabeth : 2 fr. 10

Aux Jeunes Gens de la classe 1884

Citoyens,

Dans quelques semaines à peine, nous allons être appelés sous les drapeaux et obligés de quitter tout : famille, situation, amis pour aller servir la Patrie pendant les cinq ans où notre intelligence se développe le plus, où les difficultés de notre métier finissent de nous rentrer dans la tête ; je crois donc que l'heure est assez grave pour que nous réfléchissions et pour que nous nous demandions pourquoi on nous fait partir et quelles en seront les conséquences pour nous et pour la société.

Donc, citoyens, nous allons faire partie de cette noble et grande armée qui, au premier signal, ira se faire tuer aux frontières pour défendre la Patrie. Eh bien ! soit, mais qu'est-ce donc qu'une frontière ? Est-ce une barrière naturelle divisant à tout jamais les peuples ? Qui oserait le soutenir serait de mauvaise foi ou n'aurait jamais lu une page d'histoire. En effet, n'avons-nous pas vu les différents peuples se transformer, se mélanger, pour ainsi dire, à un tel point qu'il est impossible de dire la race de laquelle sortent les habitants de telle ou telle nation. Ne voyons-nous pas aussi une même race divisée en plusieurs pays, plusieurs patries. Qui le nierait ne pourrait pas dire qu'il a, de sa vie, ouvert une géographie.

Non, les frontières, ces prétendues limites naturelles d'un pays ne sont l'œuvre que de la guerre et de la conquête, c'est-à-dire du plus fort et du plus meurtrier.

Or, voulons-nous la guerre, et nous sert-elle la conquête à nous qui, travaillant toute la vie, n'avons souvent d'autres ressources dans la vieillesse que l'hôpital, ou la mort que la misère nous fait chercher, c'est-à-dire le suicide ?

Non, demandez aux ouvriers allemands ce qu'ils ont retiré de bonheur des cinq milliards que la France donna à l'Allemagne après la guerre de 1871. Pas un liard n'entra dans leurs poches ; au contraire, les gouvernants et les financiers qui empêchèrent les cinq milliards d'être encore payés des impôts plus forts pour couvrir les frais de cette guerre. Résultat pour l'ouvrier dont le fils ou le frère était allé se faire tuer : un accroissement de misère. Et il en fut toujours ainsi, et ce sera toujours pareil jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de guerres.

Si nous abordons un autre côté de la question, et si nous examinons si, dans l'armée, nous au-

rons encore le droit de penser, nous n'aurons qu'à nous rappeler ces paroles dites il y a bien longtemps : « La discipline c'est la peur. Le soldat, comme tout le monde, a l'instinct de la conservation. Entre deux dangers, il choisit le moindre. Faites qu'il ait plus peur de ce qui est derrière que de ce qui est devant, plus peur du conseil de guerre que des balles ennemies. »

Donc, en faisant notre devoir, nous obéissons à ce sentiment des êtres faibles, la peur, et si nous avons eu bien peur, nous serons décorés. Le moyen après cela de rester homme, c'est-à-dire de penser encore, lorsque nos pensées sont subordonnées à la peur que nous avons du conseil de guerre ? Et est-ce un révolu ionnaire, un anarchiste qui a dit cela de la discipline ? Non certes, celui-là s'appelait le maréchal Niel, était ministre et parlait au Sénat.

Nous perdrons donc notre dignité, notre qualité d'homme en laissant un autre que nous-mêmes guider toutes nos actions et nous inspirer la peur !

Et puis, qui se chargera de nous nourrir pendant les cinq ans passés sous les drapeaux ? Est-ce que ce sont les bourgeois dont nous irons défendre les intérêts, la propriété, qui paieront les impôts qui composent le budget de la guerre ? Non point, les ouvriers seuls paieront, et de ce fait nous serons exploités, par conséquent aussi vils que ceux dont nous irons défendre la fortune.

Vous m'objecterez, compagnons, que tous paient également les impôts. C'est justement parce que tous les paient également que nous serons à la charge des seuls ouvriers. Je m'explique. Est-ce que, si un commerçant a tant pour cent de contributions, il n'en fait pas payer le double par le consommateur ? Donc seul, le consommateur paie ces contributions. N'en est-il pas ainsi du propriétaire, du patron et de tous les oisifs ? Il ne faut que réfléchir un peu à l'organisation économique de la société actuelle pour s'en convaincre.

Tout ce qui précède étant donné, en servant la prétendue patrie, nous sommes :

1° des imbéciles en croyant à cette patrie, les frontières n'existant pas naturellement, mais étant le fait du vol et de l'assassinat légalisés.

2° des lâches en perdant toute dignité ; tout respect de nous-mêmes en obéissant à la peur et à la contrainte.

3° enfin des parasites en ne produisant rien et en nous faisant nourrir par les seuls producteurs, les ouvriers.

En servant la Patrie, disais-je, nous sommes des parasites, des lâches et des imbéciles, devons-nous l'être ; non, puisque nous pouvons être plus intelligents, plus soucieux de notre dignité et nous rendre plus utile à l'humanité en ne servant pas.

Enfin, si nous mettons de côté toutes les considérations citées plus haut et si nous acceptons pour un moment ce préjugé, le patriotisme, devons-nous parce que nous sommes patriotes, servir dans l'armée qui, en Juin 1848, assassina dix mille français, cinquante mille en 1871, et

qui tous les jours est appelée à sévir contre nos pères et nos frères, les ouvriers français en grève ? Non, plutôt souffrir toute la vie que de subir cette humiliation, si ce n'est accomplir ce crime.

Que devons-nous donc faire et après avoir tant critiqué l'armée dans laquelle nous allons rentrer, ne dirais-je pas ce à quoi il faut nous résoudre ?

Mais pour cela un second article est indispensable et paraîtra dans le prochain numéro du Révolté.

UN RÉFRACTAIRE

SIGNE DES TEMPS

On ne peut maintenant ouvrir un journal, sans trouver sous la rubrique : « Tribunaux », quelque acte de révolte contre les juges, quelque acte de rébellion de la part de la victime contre ceux qui la frappent. Tantôt c'est un condamné qui se lève et traite les enjuponnés de « crapules ou de « salops ». Tantôt c'est un autre qui se déchausse et jette son soulier à la figure du président. Signe des temps, on ne maintient la loi, on n'accepte plus le châtiment ; le respect des choses soi-disant sacrées s'en va, le respect de la « Justice » se meurt, la « Loi », comme ces mannequins que l'on met dans les champs, n'effraie plus que de loin. Les criminels eux-mêmes en viennent à comprendre qu'il y a plus coupable qu'eux — la société, — ils regimbent contre l'arrêt qui les frappe et n'acceptent plus comme un châtiment mérité, la peine qu'il plaît à quelques individus de leur infliger.

Tout cela est bien confus chez eux, encore qu'instinctif, mal expliqué ; c'est un cri de révolte qui sort de leur poitrine, et c'est tout ; ils retombent dans l'ornière et tout est fini. Pourtant, il y en a qui se souviennent, il y en a qui, leur peine finie, cherchent à retrouver ceux qui les ont frappés, et se vengent... Le fait vient de se passer près de Dijon. Un nommé Marquis, avait été condamné il y a neuf ans, à cinq ans d'emprisonnement pour une rixe quelconque où un des adversaires avait été tué ; Marquis, ses cinq ans finis, n'eût qu'une pensée : retrouver le président qui avait dirigé les débats, qui pour lui incarnait tout le tribunal, et se venger de ce qu'il considérait comme une injustice. Il a mis quatre ans pour le retrouver, gêné qu'il était dans ses démarches, par la surveillance de haute police à laquelle il était condamné, cela ne l'a pas empêché de retrouver la trace de son ennemi dans une commune des environs de Dijon, et il lui a logé deux balles dans la peau. Voilà le fait.

De ce fait, nous n'en relèverons que ce enseignement : Si ceux de la magistrature frappe viennent à se révolter contre elle, si l'aurole dont elle s'est entourée s'évanouit sous les coups de revolver ou de couteau de ses victimes, c'en est fait de son prestige, ses foudres ne tarderont pas à devenir ridicules et, au lieu de

faire trembler, elle ne prêtera plus qu'à rire.

Ce qui, jusqu'alors, a fait sa force, c'est qu'elle était parvenue à se faire considérer comme étant d'une essence supérieure, elle se faisait passer aux yeux de la masse aveuglée, comme la personnification de la société, elle en était l'incarnation vengeresse; ses arrêts ne se discutaient pas, les coupables n'avaient qu'à courber la tête et à accepter sans murmurer la peine qu'elle leur infligeait, c'était la société qu'ils avaient offensée qui les condamnait, ils n'avaient qu'à s'incliner. Encore un préjugé qui s'en va, la balle du revolver de Marquis vient de lui porter atteinte; la balle d'une des victimes de cette institution jésuitique, vient de percer à jour l'aurole dont elle s'entourait, en tuant celui qui personnifiait le tribunal, censé lui-même personnifier la société.

Nous ne rechercherons pas les causes qui avaient amené Marquis au tribunal. Avait-il été condamné à tort ou à raison, nous n'en savons rien. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'est vengé de ceux qui l'avaient frappé. A plusieurs, protégés par une institution formidable, ils s'étaient arrogé le droit de le juger, à son tour il a prononcé la peine de mort contre eux, il a exécuté lui-même la sentence. Les représailles amènent les représailles.

Le Congrès anarchiste de Barcelonne

Un congrès, oui ou non, est-il dans nos principes? Peut-il rendre des services à la propagande anarchiste? Ne doit-il pas au contraire fournir des armes à nos adversaires possibilistes, quand nous voudrions attaquer et leur discipline et leurs congrès....

Peut-il amener de bons résultats, au point de vue de l'action individuelle et de la propagande par le fait?...

Est-il compatible avec les idées de liberté et d'autonomie individuelle qui sont la principale base des idées que nous professons?

Non, certes, car il est anti-anarchiste, par le fait de la vérification des pouvoirs, des résolutions qu'il prend, ou de des systèmes d'organisation qu'il préconise en vue de la société future. Quand il dicte une ligne de conduite quelconque devant être suivie par les militants, quoique chacun doit rester libre et juge de ses actions suivant ses idées et son tempérament.

Quand il se constitue en corps délibérant, n'est-il pas, par le fait de son parlementarisme, l'expression la plus condamnable, pour des hommes qui répudient toute autorité constituée. Et le fait même de la délégation, ne demande-t-il pas qu'il y ait vote et constitution de majorité? Supposons un instant que dans un groupe il y ait trois compagnons désirant être délégués, il faut d'abord discuter le mérite de chacun d'eux et celui à qui l'on donnera la préférence fera deux jaloux, si ce n'est davantage il y aura donc vote et lutte, finalement mécontentement des rejetés, et peut-être dislocation du groupe...

Si le congrès prend des résolutions qui ne conviennent pas au groupe et que le délégué les aient acceptées, pour ne pas dire votées, il se fera un devoir de les soutenir avec acharnement, et il se trouvera en antagonisme avec ceux qui lui auront livré leur souveraineté, c'est-à-dire leur liberté....

Le délégué peut-il représenter les idées, les vues, le tempérament de tous les membres du groupe? Au point de vue idéal c'est peut-être possible, mais, dans son ensemble, non, car le ou les délégués ne font et ne peuvent faire que ce que leur bon sens leur indique et s'ils ont un jugement faux, c'est non pas eux seuls qui en supportent les conséquences mais tous les groupes.

Le groupe donnant mandat à un compagnon de le représenter conserve-t-il sa liberté, son autonomie pendant la délégation? Non, puisqu'il l'a déléguée à un tiers...

Le délégué est-il d'accord avec le principe anarchiste quand il accepte un pouvoir ou une

servitude? Non, car il est ou *autorité* ou *esclave*.

Les congrès, sous quelque forme qu'on les envisage, sont contre le principe sous tous les aspects, et, par leur constitution et leur fonctionnement, ils ne peuvent qu'amener des personnalités qui sont toujours nuisibles sur le terrain révolutionnaire. Étant donné les préjugés qui existent encore malheureusement chez plusieurs d'entre nous....

Sans compter les frais que la délégation impose à tous les militants, pour n'avoir que la négative comme résultat, frais qui incontestablement sont toujours faits sur la propagande; il ne faut pas oublier non plus que la police est toujours bien représentée dans les congrès, témoin le congrès de Londres, où se trouvaient Serraux et consorts.

Les partisans des congrès nous donnent comme arguments qu'ils resserrent les liens qui doivent unir les anarchistes du monde entier par les délégués en faisant la connaissance les uns des autres, en se tenant mutuellement au courant de la propagande et des actes qui se produisent dans leur région...

Nous croyons, nous, que tous ces résultats peuvent s'obtenir avec avantage par des correspondances suivies de groupe à groupe, que les liens qui doivent unir les anarchistes du monde entier, ne doivent pas être le fait de quelques individualités, mais au contraire d'une communion d'idées après discussions par correspondance de groupe à groupe sur les principes économiques qui doivent nous conduire à l'Anarchie, c'est-à-dire à la Justice, à l'Égalité et à la Liberté. Libres pour produire, libres pour consommer, voilà notre devise. Et vive la Révolution Sociale.

Un membre du cercle anarchiste international de langue française de Londres, ennemi des congrès.

MOUVEMENT SOCIAL

France

PARIS. — La situation économique devient de plus en plus tendue, et nos gouvernants cherchent à faire croire à la masse ouvrière que tout est pour le mieux dans la meilleure des républiques bourgeoises.

C'est ainsi, qu'un individu se disant nommer Dodlau, commissaire de police de son métier, a cru devoir, pour faire preuve de zèle envers nos gouvernants, faire arrêter par ses argousins 82 citoyens dont le crime est de n'avoir pas eu un abri. Ainsi donc, il est permis de *crever de faim*, mais les misérables valets de la bourgeoisie comprennent pas que des travailleurs soient obligés de coucher dehors. Coucher sur la voie publique est un crime pour nos gouvernants. Que fera-t-on à tous ces lâches qui passent des nuits blanches entre les bras de quelques *Phryniées*, et dont les scandaleuses actions s'étalent en plein boulevard, au nez de la misère que la nuit fait surgir?

Le lendemain, et dans le même quartier, une pauvre jeune femme, convenablement mise, (d'après les journaux bourgeois) « suivait lentement la rue Rambuteau. De temps en temps ses forces la trahissant, elle s'arrêtait. Arrivée au coin d'un pavillon des balles, elle ne put continuer sa route, elle s'affaissa sur le trottoir. Un rassemblement se forma autour d'elle. Des gardiens de la paix l'interrogent, elle ne veut point répondre. Les larmes coulent le long de son visage, ne laissant aucun doute sur la peine qu'elle éprouvait. Enfin, elle finit par avouer qu'elle n'avait rien mangé depuis 48 heures!

« Elle mourut en arrivant à son domicile. » Voilà comment les journaux bourgeois rendent compte de la misère qui tue tous les jours la classe des prolétaires. Pas un mot de sympathie à l'adresse de cette pauvre fille, morte de faim.

Non, rien, que de simples renseignements utiles à la classe possédante et exploitrice. Qu'importe le cadavre d'une fille du peuple! N'ont-ils pas à se réjouir? Plus la population ouvrière — nécessaire pourtant à leur créer des jouissances — diminuera, plus ils dormiront tranquilles, espérant que de cette manière ils auront toujours sur la planche des victimes à sacrifier. Non contents de violer les femmes des travailleurs et de pauvres jeunes filles dont le salaire insuffisant les jettent dans la prostitution, vous insultez les vierges qui ont encore la naïveté de croire qu'on doit mourir de faim.

Un pauvre ouvrier italien vient d'être condamné à 7 ans de travaux forcés, pour avoir enlevé une paire de chaussures dont il avait besoin... 7 ans pour une paire de chaussures... Et Bontoux, un des voleurs de l'*Union Générale* se promène impunément en voiture découverte... Les voleurs en habit noir méritent des égards....

« Ah! ceux-là, mais ce sont les honnêtes gens!
« Chapeaux bas devant ces personnages!

Nous avons parlé dans nos précédents numéros, de l'arrestation de nos amis Seignée, Millet et Rozier. Le frère et la mère de ce dernier ont été relâchés. Un nouveau jour se fait sur cette affaire, le portier de notre ami Rozier jouerait là-dedans un rôle tout-à-fait ignoble. Soit pour faire du zèle, soit pour toute autre cause, il aurait, au cours de l'instruction, déposé contre notre ami une série de faux-témoignages. Du reste ce triste sire n'en est pas à son coup d'essai policier. Il y a six mois, environ, nous avions expédié à notre ami une caisse de brochures, que celui-ci fut forcé d'aller chercher au ministère de l'intérieur. A son retour, ne trouvant pas sa mère à la maison et n'ayant pas de clef, ne sachant où mettre la caisse, il la descendit à la cave, et repartit pour ses affaires. Quand il revint, le soir, toute la maison était sens dessus dessous, le concierge avait trouvé, disait-il, une caisse de dynamite dans la cave — c'était la caisse de brochures — et était allé le dénoncer chez le commissaire, chez lequel notre ami fut forcé de se rendre. Un agent l'accompagna pour s'assurer que la caisse ne contenait que des articles de librairie.

MONTCEAU-LES-MINES. — Les signes précurseurs d'un nouvel orage se font percevoir à Montceau, plusieurs cartouches de dynamite ont été trouvées au pied d'une croix, la mèche était éteinte c'est ce qui fait qu'elles n'avaient pas éclaté. Mais ce qui est plus sérieux, plusieurs explosions se sont produites il y a trois ou quatre semaines chez le maire de Sanvignes et dans la maison d'un ingénieur.

Si les travailleurs se mettent à frapper sur les instruments de leurs exploiters, le jour n'est pas loin où ils s'adresseront directement à ceux-là.

LILLE. — Le 15 Août, une discussion publique a eu lieu entre les anarchistes et les collectivistes de notre ville. L'ordre du jour portait sur les questions suivantes: 1° Quels sont les moyens à employer pour hâter la révolution? 2° Une société peut-elle progresser sans l'emploi de l'autorité?

Le groupe anarchiste d'Amiens répond à ces deux questions par un mémoire dont un compagnon donne lecture et dont voici le résumé:

« Anarchistes et collectivistes, nous ne pouvons nous entendre sur les moyens à employer pour arriver à l'union révolutionnaire, car nos principes sont opposés. Nous ne croyons pas que le suffrage universel puisse nous affranchir de l'autorité, nous savons au contraire qu'il tend à la constituer et à la maintenir. Votre union proposée entre tous les groupes ouvriers menés au scrutin ne peut vous donner qu'une ambition, celle de conquérir le pouvoir par la discipline. Eh bien! quand vous aurez le pouvoir, à quoi vous servira-t-il? A faire la révolution, dites-vous; mais ne serez-vous pas forcés de fortifier votre gouvernement pour

tenir en échec la minorité ? Ne garderez-vous pas les avantages du pouvoir sous prétexte de discipline ? Malgré le changement de personnes et de nom, l'humanité ne se retrouvera-t-elle pas dans l'antique esclavage ? C'est là ce que nous prévoyons et d'avance nous résistons à votre autorité, comme à celle de tous les autres partis constitués.

« Il est vrai que d'après les collectivistes révolutionnaires, le suffrage n'est recommandé que comme moyen d'agitation et pour arriver à compter les forces populaires. Cette tactique nous paraît puéride. Il est facile de nous compter quand il s'agit d'œuvres sérieuses et notre agitation doit se faire pour la révolution, non pour de vaines comédies. A quoi bon élire des hommes qui ne pourront certainement pas siéger s'ils s'avisent de dire la vérité, et qui, neuf fois sur dix, deviendront traitres à leur cause par suite du changement de milieu ? En nous prêtant à cette tactique, nous nous exposons à détourner notre attention vers les balivernes parlementaires.

Quant à nous, anarchistes nous ne connaissons d'autres moyens pour hâter la révolution que d'employer chacun de nous, en tout et partout, notre initiative personnelle pour la propagande et l'action, sans nous laisser détourner par les bagatelles.

Relativement à la deuxième question, nous n'avons qu'à faire appel à l'histoire. Qu'on nous cite des exemples de progrès qui se soient accomplis par l'autorité et non pas contre elle ! »

Les collectivistes répondent à ce mémoire en commençant par glorifier la révolution de 93 qui, d'après eux, aurait été faite par le Parlement, tandis que d'après les anarchistes elle a été faite par les masses, contre lesquelles le parlement se sentait impuissant. Quant au suffrage universel, ils répètent que pour eux ce n'est qu'un moyen de propagande.

Après quatre heures de discussion, la séance est levée. Peut-être le débat contradictoire continuera-t-il dans le journal *L'Exploité* qui paraît à Lille sous la direction des collectivistes.

* * *

MARSEILLE. — Compagnon, en créant un journal anarchiste, nous avons fait tout ce qu'il était en notre pouvoir de faire, mais nous avons compté sans le choléra Ferry-Tonkin qui est venu s'abattre sur tout le littoral méditerranéen : de là est sortie une misère atroce.

Six de nos amis ont été condamnés à 6 mois, 3 mois et 2 mois de prison pour avoir réclamé le droit à l'existence ; plusieurs autres qui étaient poursuivis ont quitté Marseille ; d'autres encore (le plus grand nombre) ont été forcés de partir à cause du manque de travail.

C'est par suite de cette situation que nous nous voyons obligés de suspendre la publication du journal *L'AFFAMÉ*.

Compagnon, nous vous serions bien obligés de nous régler promptement les numéros de *L'AFFAMÉ*, pour qu'à notre tour nous puissions le faire reparaitre au plus tôt possible.

Comptez sur nous comme nous comptons sur vous.

L'Administrateur délégué :
CHAUVIN.

P. S. — Adresser toute correspondance et communication au compagnon Chauvin, rue Sainte-Anne, numéro 4 au 4^{me}

Suisse

A l'occasion de la réunion annuelle de la *ligue de la Paix et de la Liberté*, M^r Jules Gaillard, député du Vaucluse et membre de l'Extrême-Gauche, a donné à Genève, une conférence sur « La Justice entre les nations ». La réunion était présidée par M^r Lemmonier, ex-directeur du contentieux, au Crédit Foncier français. M^r Gaillard a, pendant une heure et demie, débité, en avocat, des lieux-communs sur la guerre et la nécessité de régler par des arbitrages internationaux. Il s'est élevé contre le gouvernement de M. Jules Ferry, en excellent extrême-gauche, qui voudrait voir un Clémenceau ou un Barolet prendre la place de l'homme aux côtelettes. La fin de la séance a été rendue plus instructive par la réponse que lui a adressée un de nos amis, en lui contestant le droit de faire la critique du gouvernement ferryste, lui qui est un membre de ce gouvernement, un faiseur de lois. La salle était fort curieuse à observer, pendant que notre compagnon parlait du haut de la galerie, en face du bureau où se

prélassaient quelques-uns de ces philanthropes façon Lemmonier et C^o. Les uns prenaient fait et cause pour l'orateur, non prévu dans le programme, et discutaient entre eux les arguments qu'il fournissait à l'appui de sa réplique, pendant que d'autres, bourgeois quand même et malgré tout, vociféraient quelques-unes de leurs stupidités habituelles. Somme toute, dans le milieu ouvrier qui composait une partie de l'auditoire, les sympathies allaient à notre compagnon, un peu parce que ce qu'il disait allait à l'encontre de leurs idées, et beaucoup parce que les avocasseries de M. Gaillard les avaient fatigués.

Il est certain qu'à la sortie, ce n'est pas les arguments de M. Gaillard qui étaient commentés, mais bien la réponse anarchiste qui s'était produite.

Italie (Suite)

Le danger de la création de personnalités c'est à nous de les prévenir, il n'y aura pas de personnalités du moment que nous serons décidés à n'en pas reconnaître. Par cela nos congrès se distingueront des congrès bourgeois. Ceux-ci, délibèrent, décident, ordonnent au nom des autres qu'on prétend représentés ; les nôtres ne sont que l'affaire de ceux qui y interviennent, libre aux autres membres du parti de se régler, avant comme après le congrès, selon leur manière de voir. Il est vrai que dans cette situation, on trouvera peut-être les congrès un peu moins nécessaires et on les fera un peu plus rarement, parce qu'il n'y aura personne à tromper, ni délibérations à prendre, d'autre part on peut exprimer ses idées par la voie de la presse, par correspondance et par d'autres moyens encore. Mais enfin, qui défendra à plusieurs personnes, qui ont des choses à arranger entre elles, de se voir ? Par exemple, moi je vois une espèce de congrès par écrits dans votre appel aux groupes anarchistes de faire leur appréciation pour ou contre votre délibération ; de même je ne trouverais rien de mal si on voulait répondre par écrit aux questions formulées par la commission d'initiative du congrès de Barcelone.

Nous avons quelque chose à répondre à cette partie de la lettre de notre correspondant :

D'abord, pas plus au *Révolté* qu'à la *Section de propagande*, personne n'a eu la prétention, en essayant de démontrer l'inutilité des congrès, d'empêcher à ceux qui croient à leur utilité, de s'y faire représenter. Notre seule intention était de démontrer qu'ils étaient contre nos principes, et qu'ils exigeaient une dépense de forces bien au-dessus des services qu'ils pouvaient rendre. En envoyant une circulaire à ce sujet, à tous les groupes qu'elle connaissait, la Section de propagande, tenait à démontrer par le fait, que les relations pouvaient s'établir, et les discussions d'idées s'ouvrir entre les groupes, sans délégations ni congrès. Quand à l'idée de notre correspondant, de discuter l'ordre du jour du congrès de Barcelone, c'est une idée que nous renvoyons à la Section et aux groupes qui sont en relation avec elle.

Pendant qu'à *Varzin* les diplomates combinent l'accord de tous les gouvernements, pour prendre des précautions énergiques contre les anarchistes ; pendant que les cabinets européens fabriquent avec une activité fiévreuse alliances, expéditions coloniales, et autres mystifications ; pendant que les potentats de la terre dressent les gibets, et établissent la torture pour étouffer le cri de révolte qui sort des poitrines de la masse opprimée et affamée, la révolution sociale s'avance à grands pas.

Dans ma dernière correspondance je vous disais qu'en Italie, comme partout, on voit déjà les symptômes qui précèdent les grandes secousses. Dans les environs de Rome une bande armée d'affamés continue toujours à troubler *l'alto sommo* (le haut sommeil) de la bourgeoisie. A Nola, 500 citoyens armés de haches, de serpes et de bâtons se sont révoltés contre

l'autorité du pays, ils ont envahi la demeure du maire, et ils avaient déjà commencé à mettre le feu à sa maison quand est arrivée la force publique. Une lutte acharnée s'est produite et les gendarmes ont tiré des coups de revolvers contre ces révoltés.

Presque la même chose est arrivés à Castagnolo. Une lutte armée s'est aussi engagée entre le peuple et les gendarmes. Ceux-ci ayant opéré des arrestations, la foule a libéré les prisonniers.

A Palerme, et en plusieurs autres localités de la Sicile, les travailleurs parcourent les rues en réclamant, avec menaces, *pain et travail*. Les autorités répondent à ces réclamations par des arrestations, surtout par celle de socialistes que l'on considère comme les auteurs de ces manifestations.

Ces messieurs les bourgeois, qui prétendent être la partie la plus intelligente de la société, sont vraiment naïfs de croire que toutes ces émeutes, qui augmentent en nombre et en intensité, sont l'œuvre artificielle d'une poignée de socialistes « malfaiteurs ».

Attendez encore un petit peu et vous verrez... « *Quand le peuple n'aura plus rien à manger il mangera le riche* ».

Le choléra a fait aussi sa funeste apparition en Italie et, à cette heure il moissonne beaucoup de victimes, naturellement parmi les familles des prolétaires qui ne peuvent se payer le luxe de l'hygiène, par la simple raison que c'est un privilège que possède seule la bourgeoisie, comme tous les autres.

Angleterre

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU
12 JUILLET 1884

Suite

Sur l'article du n^o 16 de la *Freiheit*, l'orateur dit que la manière dont l'auteur envisage la solution de la question de l'échange, amènera toutes sortes de choses mais jamais l'égalité. Vouloir régler la valeur d'après le nombre des heures du travail, cela implique l'échange d'objets de même valeur, comme c'est développé dans l'article en question. Mais dans la société humaine il y a des individus habiles et d'autres qui ne le sont pas, de forts et de faibles, et la taxation d'une valeur d'échange aura pour effet, que les plus habiles se coaliseront pour éliminer les plus faibles. Ceux qui possèdent le plus de talent finiront les produits dans le temps de travail réglementaire, ils produiront même plus ; ils chercheront par la suite, dans leur bulletin de travail, un moyen d'échange comme la monnaie actuelle ; ayant plus produit que la moyenne établie par la règle, ils voudront recevoir plus d'articles de consommation. Les moins favorisés de la nature auront besoin de plus de temps pour finir les produits réglementaires ; pour y arriver il faudra donc qu'ils travaillent plus que le temps normal ou ils recevront moins de bulletins de travail, de sorte que ces malheureux, moins doués déjà par la nature, seront aussi négligés par une société se disant égalitaire. Le principe anarchiste serait complètement renversé par cette théorie. Ce principe, d'où doit partir chaque anarchiste, dit clairement : Que chacun travaillera selon ses forces et consommera selon ses besoins, sans avoir à montrer une quittance du travail produit. L'Anarchie, en mettant les articles de consommation à la libre disposition de tous, donnera, autant que possible, aux disgraciés de la nature, l'occasion de réparer par une consommation abondante les imperfections naturelles. Est-ce que le malheureux, négligé dès sa naissance par la nature ou estropié plus tard par un accident, n'a pas souvent plus de besoins que les autres pour supporter son malheur, pour s'encourager ? Certes, cette idée humanitaire n'est pas le principe de la société actuelle, mais sera bien celui de la société future, anarchiste.

Et partant de ce principe anarchiste, l'institut d'assurance pour les invalides et incapables

au travail dont l'auteur a cru devoir nous révéler la nécessité dans le n° 21 de la *Freiheit*, tombe de lui-même. Non, dans la société communiste-anarchiste, il est impossible que chaque producteur mette dans une caisse à part, quelque chose de côté du produit de son travail pour en donner aux invalides quelque petite aumône et en recevoir autant, quand à son tour il sera devenu incapable de travailler. Ce serait compréhensible dans une société fondée sur l'égoïsme le plus crasse, comme celle dans laquelle nous vivons maintenant, mais impossible dans une société communiste-anarchiste.

Quant à l'idée dans l'article du n° 24 de la *Freiheit*, où l'auteur dit « que la confiscation du capital doit être réglée par des comités provisoires » l'orateur prouve que c'est justement ces comités, commissions, etc., qui ont empêché les commencements de confiscation qui ont pu essayer de se produire dans les mouvements ayant eu lieu jusqu'à ce jour, et ont amené la contre-révolution; chose nullement étonnante, ces comités envisageant les intérêts généraux au point de vue de leurs intérêts particuliers, s'efforcèrent de régler d'abord ceux-ci et puis après, si cela ne les gêne pas, ils régleront ceux-là. Les anarchistes, dont la force consiste à reconnaître et à éviter les erreurs du passé, sont partisans de la prise de possession par les ouvriers révoltés eux-mêmes, qui sauront bien s'organiser pour la production, sans avoir à attendre les décisions d'un comité quelconque, ils se mettront à fournir à la société les produits qui ressortiront de leur activité, en puisant dans les magasins les objets nécessaires à cette production et à leur existence.

Quand l'orateur eut fini, un compagnon de langue française prit la parole pour développer plus largement l'idée, soulevée seulement en passant par le conférencier, que les bulletins de travail, dont certains socialistes font beaucoup de cas, ne sont, au fond, que de la monnaie et leur délivrance, quand le producteur vient porter ses produits à la fin de la semaine ou de sa tâche, ne serait autre chose que la paie du salaire pour le travail fait. Ce serait le système du salariat actuel avec toutes ses ignominies.

Un autre orateur lit un article du *Révolté* qui traite quelques-unes des argumentations de la *Freiheit* et qui, en général, était conforme aux idées émises par le conférencier. Aucun contradicteur ne s'étant présenté pour combattre les idées et l'argumentation entendues, il s'élève encore un débat sur la question de savoir comment il faudra donner connaissance à la *Freiheit* de cette discussion, il fut décidé qu'on lui demanderait d'en publier le compte-rendu dans le journal.

Au moment de mettre sous presse nous recevons une lettre du compagnon O. R. qui nous dit que lui seul est responsable de l'envoi au *Révolté* du procès-verbal qui précède. Nous avons cru d'après la traduction qui nous avait été faite du document reçu, que l'envoi en avait été fait au nom de la section allemande de Londres, c'est ce qui nous avait décidé à l'insérer. Toutefois, puisque les faits sont exacts, nous ne doutons pas de recevoir l'approbation de nos amis de la section allemande.

Espagne

Nous recevons de la fédération espagnole, la circulaire suivante :

LA COMMISSION FÉDÉRALE A TOUS LES ANARCHISTES DU MONDE
Salut et Révolution Sociale.

Compagnons. Considérant que la terrible maladie connue sous le nom de « Choléra morbus asiatique », a envahi les régions de France et d'Italie, que les produits et les voyageurs de ces régions subissent des quarantaines à l'entrée de la région espagnole; considérant en même temps que cela porterait grand préjudice non seulement aux intérêts des groupes mais aussi aux délégués qui nous ont promis de nous honorer de leur présence; accédant aux demandes répétées des groupes de Paris, et voulant finalement travailler encore beaucoup plus dans la région de Cuba, la

commission fédérale d'accord avec la plupart des commissions provinciales, a décidé :

DE REMETTRE LE CONGRÈS COSMOPOLITE QUI DEVAIT SE CÉLEBRER LES JOURS DE 24, 25, 26 et 27 SEPTEMBRE PROCHAIN.

Quoique cet incident vienne entraver pour un moment le désir des révolutionnaires du monde entier, de se réunir, la Commission Fédérale espagnole ne croit pourtant pas que pour cela les relations amicales aient à cesser entre les prolétaires qui marchent à l'avant-garde du progrès, aspirant à l'émancipation économique-sociale de l'humanité, employant pour cela tous les moyens qui sont à notre portée.

Il est de la plus grande nécessité que tous, sans distinction aucune, qui sont bons anarchistes et révolutionnaires, prêtent leur concours à la grande manifestation dont le congrès régional de Valence, qui a été tenu au mois d'octobre 1883, a pris l'initiative.

Nous espérons maintenir une correspondance active avec tous les groupes anarchistes, JUSQU'AU JOUR OU NOUS CONQUERRONS AU CONGRÈS PAR UNE AUTRE CIRCULAIRE.

Compagnons révolutionnaires! Les gouvernements, quelque soit leur nom, s'unissent pour nous persécuter, il est juste et nécessaire que vous ne manquiez pas au congrès auquel nous, les anarchistes de la région espagnole, vous invitons pour étudier les moyens d'amener la révolution inévitable, LA RÉVOLUTION SOCIALE.

Espérant que vous prendrez en considération la présente circulaire et qu'en même temps vous étudierez de nouveaux points pour « l'ordre du jour » que nous publierons dans une autre circulaire, nous vous envoyons à tous une poignée de mains fraternelle et cordiale.

Révolutionnaires! Salut, Anarchie et Liquidation Sociale.

LA COMMISSION FÉDÉRALE

Espagne' 15 Août 1884.

N. R. — Les groupes continueront à envoyer leurs communications à l'adresse de Mr Delille, Calle de la Cadena, 22, segundo, Valladolid (Espagne).

Nous lisons avec satisfaction, dans la *Fédération Igualadina*, journal anarchiste espagnol, l'entrefilet suivant :

« Nous avons reçu le journal anarchiste le *Révolté*, de Genève.

« L'apparition de ce journal dans nos bureaux nous a été très agréable, car nous commençons déjà à craindre d'être condamnés à ne jamais pouvoir échanger nos idées avec notre confrère de la Suisse. »

« Il suffit de savoir que sur les quatre-vingts numéros que nous avons publiés, nous avons envoyés plus de soixante exemplaires de notre journal.

« En ne recevant aucun numéro du *Révolté* en échange, nous avons cru d'abord que notre collègue ne faisait point attention à nous. Mais nous n'avons pas tardé à découvrir qu'il ne nous oubliait point, mais que le journal n'arrivait pas à sa destination.

« L'énergie avec laquelle le *Révolté* défend les intérêts du prolétariat est attestée par le seul fait que le gouvernement français en a prohibé la circulation sur le territoire de la République.

« On ne pouvait pas espérer mieux du gouvernement opportuniste qui condamne à la prison, pour délit de presse, quiconque émet des opinions qui lui déplaisent.

« Nous souhaitons à notre collègue le courage et la persévérance dans la défense des droits sacrés du travailleur.

« Nous saluons le prolétariat helvétique, qui s'occupe avec honneur des revendications sociales. Qu'il ait confiance dans le prolétariat espagnol comme nous avons confiance en lui. »

En effet, nous n'avions reçu aucun des numéros que notre confrère nous a expédiés. La réserve que nous avions gardé à son égard était absolument involontaire. Que nos amis espagnols soient assurés de notre entière solidarité avec eux. Nous pourrions être divisés quelquefois sur des questions de principe ou de tactique mais ce sera toujours avec la réserve que l'on se doit entre gens sincères et convaincus. Du reste nous pouvons différer sur les questions de détail, nous sommes unis sur le même but.

Une énergique poignée de main aux anarchistes espagnols.

Bibliographie

Lettre aux Anarchistes, par Jules Blancard. — L'honorable correspondant est « d'accord avec nous, quand au fond »; mais il n'y paraît guère je l'avoue. Il a beau « avoir dans sa poche un drapeau plus rouge que celui des anarchistes », il se garde bien de le déployer. Il lui suffit de nous convier au scrutin. « Paris nous envoie des Barodet, Lyon des Brialou, Marseille des Clovis Hugues »! et c'est par d'autres élections de ce genre que nous arriverons à résoudre la question sociale. En attendant, « laissons au croyant ses prêtres et sa foi. Laissons au capitaliste ses écus, au propriétaire sa maison, au marchand son comptoir »! Adoptons la devise de M^r Blancard, qui est « ce mot, ce simple mot, Dieu! » Le membre pieux « d'un grand nombre de sociétés littéraires, poétiques et philanthropiques de tous pays » n'aurait pas eu besoin d'ajouter qu'en quittant la terre, « un ministre du culte à son chevet, il laissera échapper de sa voix expirante, cet oeu suprême: Credo! »

M^r Blancard ajoute à sa brochure un morceau bien réjouissant, l'excommunication en règle des anarchistes par la loge franc-maçonne des *Enfants de Gergovie*. Nous recommandons cette bulle fulminante à tous les mélancoliques: ils y trouveront de quoi rire.

Plus de frontières, par Lucien Pemjean. — Nous n'avons que du bien à dire de cette brochure et nous la recommandons à nos amis. Nous nous demandons seulement pourquoi le citoyen Pemjean nous donne en exemple la « société des Amis », les Quakers, qui jurait de ne jamais se battre, mais qui respectaient fort Dieu, l'État, la Propriété, causes éternelles de toutes les guerres. Nous ne partageons pas non plus sa confiance dans le congrès international qui se tiendra l'année prochaine à Londres. Nous craignons fort que de cette assemblée, surveillée par l'œil débonnaire des policemen anglais ne sorte pas « l'union inébranlable et féconde de tous les torturés du monde capitaliste. »

Nous recevons de la fédération espagnole, la circulaire suivante.

PETITE CORRESPONDANCE

- T. à Londres. — Avons reçu l'argent.
D. à Londres. — Avons reçu les timbres, l'abonnement sera servi.
B. à Londres, nous n'avons pu vous répondre, mais votre article est inséré.
C. à Londres. — Il n'y a pas de chromolithographies à Genève, du reste si nous avions un conseil à vous donner, ce serait de rester à Londres, pas de ressources pour le travailleur. Nous accepterions bien le dépôt mais vente nulle ici. Le n° 14 vous avait été envoyé, avez vous reçu le deuxième envoi. J'ai écrit à Paris pour les journaux de Lyon qui vous manquent.
H. G. à Port-Élisabeth. — Avez dû recevoir la brochure demandée.

A NOS LECTEURS

Nous avertissons nos lecteurs, qu'il ne nous reste qu'un nombre très-restreint de collections du *RÉVOLTE*, elles sont en vente au prix de 5 fr. l'année. Il manque les numéros 1 et 2 de la première année.

Nous tenons aussi à la disposition des groupes, pour la propagande, de vieux numéros du *Révolté*, à condition toutefois qu'ils prendront les frais d'expédition à leur charge.

DIEU ET L'ÉTAT

PAR M. BAKOUNINE

Prix: 1 fr. (Pour les groupes ouvriers, 60 cent.)

AVIS

On trouvera toujours chez le compagnon Joseph MECKLER, rue de la Neuveville 116, Fribourg, toutes les brochures socialistes, ainsi que le *Révolté* et autres journaux socialistes.

Genève. Imprimerie Jurassienne, 24, rue des Grottes.